



## PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de la population  
Service jeunesse, sports et vie associative

Affaire suivie par :

Bertrand RIGOLOTT Courriel: [bertrand.rigolot@deux-sevres.gouv.fr](mailto:bertrand.rigolot@deux-sevres.gouv.fr) tel: 05.49.17.27.21

Renaud GAUTRON Courriel: [renaud.gautron@deux-sevres.gouv.fr](mailto:renaud.gautron@deux-sevres.gouv.fr) tél : 05.49.17.27.34

Niort, le 24 MARS 2020

Le préfet,

à

Mesdames et messieurs les maires  
Mesdames et messieurs les présidents d'association  
Mesdames et messieurs les volontaires en service civique

Objet : Lancement de la plateforme d'engagement bénévole [jeuxaider.gouv.fr](http://jeuxaider.gouv.fr).

PJ : Fiche relative aux missions prioritaires  
Foire aux questions

Le président de la République a souhaité inventer de nouvelles solidarités pour faire collectivement face à la crise sanitaire actuelle. Pour concrétiser cet objectif, le gouvernement lance aujourd'hui la réserve civique-Covid 19 [jeuxaider.gouv.fr](http://jeuxaider.gouv.fr).

L'urgence sanitaire et les conséquences du confinement peuvent avoir des impacts négatifs, voire dramatiques, pour les Français les plus vulnérables et il est essentiel d'épauler les agents publics engagés sur le front du COVID-19. Dans cette optique, pallier le retrait des bénévoles âgés qui contribuaient largement au bon fonctionnement de l'aide sociale et alimentaire d'urgence est une nécessité. Il est également important de pouvoir assurer la garde d'enfants des personnels soignants comme de relayer les professionnels de l'aide sociale à l'enfance.

Si nos forces sont concentrées sur le front de la lutte sanitaire, notre réponse sociale ne peut être reléguée au second plan.

Afin de permettre à tous ceux qui le peuvent et qui le souhaitent de s'engager et de donner de leur temps, pour que les plus démunis et les plus vulnérables ne soient pas les premières victimes de cette crise, le gouvernement a ouvert la plateforme d'engagement [jeuxaider.gouv.fr](http://jeuxaider.gouv.fr), qui a pour objet de centraliser, dans certains domaines essentiels à la vie de la nation, des missions de bénévolat à pourvoir, telles qu'identifiées par des organismes d'intérêt général (associations, collectivités territoriales, administrations, établissements publics,...), et également de recenser les propositions d'engagement bénévole de nos concitoyens.

Ainsi, chacun de nous qui souhaite se mobiliser à titre bénévole dans des missions prioritaires à la continuité de la nation a dorénavant la possibilité de le faire. Cela concerne notamment, les réservistes civiques, mais aussi les volontaires ou anciens volontaires du Service civique, comme les bénévoles réguliers d'associations ne pouvant poursuivre leur activité en raison du confinement.

4 domaines prioritaires détaillés en pièce jointe sont identifiés :


1. aide alimentaire et d'urgence ;
2. garde exceptionnelle d'enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance ;
3. lien (téléphonique, visio, mail, etc.) avec les personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap ;
4. solidarité de proximité : courses de produits essentiels pour les voisins (fragiles, isolés, handicapés).

Les missions précitées seront réalisées dans le respect absolu des règles de sécurité sanitaire, définies en lien avec le ministère de la Santé. Ainsi, les associations organiseront leurs actions de façon à garantir scrupuleusement les distances de sécurité (au moins 1 mètre entre chaque personne, bénévoles comme bénéficiaires) et feront respecter les règles de sécurité sanitaire (gestes barrières, lavage de mains très réguliers, etc). **En outre, il est formellement interdit aux personnes de plus de 70 ans ainsi qu'aux personnes atteintes d'une maladie chronique de s'engager dans une mission dès lors que celle-ci nécessite une rupture du confinement.** Néanmoins, elles peuvent s'engager pour les missions réalisées à distance (lien avec les personnes isolées par téléphone, par exemple).

Un appui par des bénévoles ou volontaires plus jeunes contribuera à éviter qu'une crise sociale s'ajoute à la crise sanitaire.

Le ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative met en œuvre cette mobilisation nationale et assure le pilotage de cette plateforme. Au plan départemental, les services de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je souhaitais vous informer de ces initiatives, et vous remercie de votre engagement dans le contexte difficile que nous connaissons.



Emmanuel AUBRY